

RAPPORT SUR LES TITRES ET LES SÛRETÉS(1) – Québec

BANQUE ROYALE DU CANADA
COMPAGNIE TRUST ROYAL
 Centre de Service personnel
 C.P. Box 6011, Succursale Centre-ville
 Montréal (Québec) H3C 3B8
 Fax No : 1-844-877-8646

Attention! Veuillez utiliser Internet Explorer
 lorsque vous générez des documents
 hypothécaires à partir de
www.rbcbanqueroyale.com/formulesjuridiques.
 Cela garantira que ce document est généré, y
 compris le code à barres requis.

PRÉLIMINAIRE DÉFINITIF N° DE RÉFÉRENCE: DATE:

Conformément à vos instructions, nous avons inscrit au bureau de la publicité des droits approprié une hypothèque de _____ sur la Propriété décrite dans vos instructions et nous soumettons notre rapport comme suit :

CONSTITUANT(S)				
GARANT(S) (s'il en est)				
PROPRIÉTÉ HYPOTHÉQUÉE	ADRESSE			
	BRÈVE DESCRIPTION CADASTRALE Circonscription foncière : _____ Cadastre : _____ Lot : _____			
	La propriété hypothéquée comprend : <ul style="list-style-type: none"> • l'immeuble et tous les biens meubles qui sont actuellement ou seront à l'avenir matériellement attachés ou joints à l'Immeuble (ci-après collectivement appelés la « Propriété »), • les loyers générés par la Propriété et • les indemnités d'assurance relatives à la Propriété et aux loyers. 			
HYPOTHÈQUE	MONTANT	TAUX D'INTÉRÊT	NUMÉRO D'ENREGISTREMENT	DATE D'ENREGISTREMENT
HYPOTHÈQUE ADDITIONNELLE	Nous avons ajouté 15 % du montant indiqué ci-dessus à titre d'hypothèque additionnelle sur la Propriété et les loyers produits par la Propriété.			
TAXES	Toutes les taxes municipales et scolaires exigibles sur la Propriété ont été acquittées intégralement, sans subrogation en date du _____		Assurance – protection en vigueur, comme il est précisé dans vos instructions.	
OPINION SUR LES TITRES : (Rayer 1A à E si l'assurance-titres a été souscrite. Compléter le paragraphe 1F ci-dessous.)	<p>Compléter le paragraphe 1A si le prêt sert à l'acquisition de la Propriété et au remboursement d'un créancier hypothécaire existant, qui n'a pas signé de quittance à ce jour⁽¹⁾ (rayer si inutile):</p> <p>1A. À notre avis, ayant inscrit l'acte de vente par _____ au _____ Constituant, le Constituant est propriétaire absolu de la Propriété en vertu d'un titre valide et de valeur marchande, franc et quitte de toutes charges;</p> <p>_____ et _____</p> <p>dès que sera inscrite la quittance par _____ du prêt hypothécaire inscrit à _____ sous le numéro _____ (ce que nous nous engageons à effectuer dans les meilleurs délais), vous détiendrez des hypothèques de premier rang pour les montants mentionnés ci-dessus, dûment inscrites et valides, portant sur la Propriété, les loyers produits par la Propriété et les indemnités d'assurance relatives aux loyers.⁽¹⁾</p>			

	<p>Compléter le paragraphe 1B si le prêt sert à l'acquisition de la Propriété et au remboursement d'un créancier hypothécaire existant, qui a signé une quittance à ce jour (rayer si inutile):</p> <p>1B. À notre avis, ayant inscrit l'acte de vente par _____ au Constituant, le Constituant est propriétaire absolu de la Propriété en vertu d'un titre valide et de valeur marchande, franc et quitte de toutes charges;</p> <p>et</p> <p>ayant inscrit la quittance par _____ du prêt hypothécaire inscrit à _____ sous le numéro _____, vous détenez des hypothèques de premier rang pour les montants mentionnés ci-dessus, dûment inscrites et valides, portant sur la Propriété, les loyers produits par la Propriété et les indemnités d'assurance relatives aux loyers.</p>
	<p>Compléter le paragraphe 1C si le prêt sert à l'acquisition de la Propriété non grevée d'une hypothèque (rayer si inutile):</p> <p>1C. À notre avis, vous détenez des hypothèques de premier rang pour les montants mentionnés ci-dessus, dûment inscrites et valides, portant sur la Propriété, les loyers produits par la Propriété et les indemnités d'assurance relatives aux loyers;</p> <p>et</p> <p>ayant inscrit l'acte de vente par _____ au Constituant, le Constituant est propriétaire absolu de la Propriété en vertu d'un titre valide et de valeur marchande, franc et quitte de toutes charges;</p>
	<p>Compléter le paragraphe 1D si le Constituant est propriétaire de la Propriété et si le prêt sert à rembourser un créancier hypothécaire existant (rayer si inutile) :</p> <p>1D. À notre avis, le Constituant est propriétaire absolu de la Propriété en vertu d'un titre valide et de valeur marchande, franc et quitte de toutes charges ;</p> <p>et</p> <p>ayant inscrit la quittance par _____ du prêt hypothécaire inscrit à _____ sous le numéro _____, vous détenez des hypothèques de premier rang pour les montants mentionnés ci-dessus, dûment inscrites et valides, portant sur la Propriété, les loyers produits par la Propriété et les indemnités d'assurance relatives aux loyers.</p>
	<p>Compléter le paragraphe 1E si le Constituant est propriétaire de la Propriété et si le prêt <u>ne</u> sert <u>pas</u> à rembourser un créancier hypothécaire existant (rayer si inutile) :</p> <p>1E. À notre avis, le Constituant est propriétaire absolu de la Propriété en vertu d'un titre valide et de valeur marchande, franc et quitte de toutes charges ;</p> <p>et</p> <p>À notre avis, vous détenez des hypothèques de premier rang pour les montants mentionnés ci-dessus, dûment inscrites et valides, portant sur la Propriété, les loyers produits par la Propriété et les indemnités d'assurance relatives aux loyers;</p>
<p>ASSURANCE-TITRES (rayer 1F si une opinion est donnée sur les titres). Compléter l'un ou l'autre de 1A à E ci-dessus.)</p>	<p>Compléter le paragraphe 1F si vous avez souscrit à l'assurance-titres (rayer si inutile):</p> <p>1F. Au lieu d'une opinion sur les titres, nous avons souscrit à la police d'assurance-titres n° _____ émise par _____</p>
<p>VICES (s'il en est)</p>	<p>2. Il n'existe aucun vice de titre, aucune servitude, aucune restriction sur la construction ou sur le zonage, aucun empiètement, aucune créance prioritaire, aucune hypothèque, aucun bail, aucune charge, aucun droit matrimonial ou autre charge, sauf comme il est décrit ci-dessous.⁽²⁾ (Continuer sur une autre page au besoin.)</p>

CERTIFICAT DE LOCALISATION	3. Nous avons examiné un certificat de localisation et un plan à jour, préparés par un arpenteur-géomètre agréé au Québec, visant la Propriété, et ceux-ci ne révèlent rien qui puisse aller à l'encontre de vos droits à titre de créancier hypothécaire, sauf dans la mesure décrite ci-dessous :
-----------------------------------	---

Les documents sont joints aux présentes, comme il est précisé dans vos instructions.

Date:

Signature de l'avocat/du notaire

Nom du cabinet d'avocats ou de l'étude de notaire:

- (1) Si le paragraphe 1A s'applique, retourner le Rapport sur les titres et les sûretés rempli dès que l'acte de vente sera inscrit et retourner la Mise à jour du Rapport sur les titres et les sûretés dans les meilleurs délais après l'enregistrement de la quittance.
- (2) Il n'est pas nécessaire d'énumérer les vices de titre normaux suivants :
 - a) es servitudes assurant les services à la Propriété, à condition que le bâtiment n'empiète pas sur elles et n'en subisse aucun désavantage.
 - b) les restrictions d'occupation ou d'utilisation qui ne seraient pas transgressées par l'usage normal de la Propriété aux fins prévues.